



L'an deux mille vingt-trois le 6 du mois de juillet s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 29 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER
Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY
Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL
Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard
M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain
M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique
Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. GOETZ Sébastien – Mme HUART Sonia

Procurations : Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique
Mme MARCHAL Astrid à M. GUEZET Philippe – M. COLOMBI Philippe à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. MEVELLEC
Mickaël à M. MATHEY Dominique – M. THIRY Philippe à M. RENAUD Claude – M. FRANCOIS Vincent à M. BERNARD
Philippe – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean Marc – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. VINCENT Yvon à M.
CHANE Alain – M. CERUTTI Alain à M. RENKES David

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **52 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 41

Pouvoirs : 11

Excusés :

Votants : 52

Date d'affichage : 10 juillet

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 52

Contre :

Absentions :

FINANCES

09/07/2023

**Contrat d'exploitation et de Maintenance des installations thermiques et aérauliques –
approbation de l'avenant n°2**

Claude Thomas, président rappelle :

- Le recrutement en 2022 de la société DALKIA pour la gestion du contrat d'exploitation et de maintenance des installations thermiques et aérauliques,
- Ce contrat concerne tous les bâtiments communautaires, y compris les bâtiments scolaires,
- Ce contrat est constitué des prestations P1 (fourniture d'énergie), P2 (conduite et entretien courant), P3 (gros entretien et axe de progrès),
- Au titre du P3, le contrat inclus la transition de la chaufferie fuel en chaufferie granulés à l'école primaire de Nomeny.

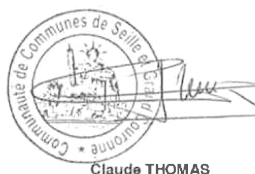
La réalisation de ces travaux est conditionnée à la mise en conformité du local chaufferie au préalable non prévu dans le contrat ci-dessus.

Claude Thomas, suite à l'explication du bureau d'études Assist-conseil et décision favorable de la CAO du 20 Juin 2023, propose :

- d'approuver l'avenant n°2 du contrat d'exploitation confié à Dalkia,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférant l'avenant n°2 présenté et ci annexé.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'avenant n°2 du contrat d'exploitation confié à Dalkia,
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'avenant n°2 présenté et ci annexé.



CLAUDE THOMAS
2023.07.08 07:28:53 +0200
Ref:20230707_150601_1-1-O
Signature numérique
le Président

